

Dépêche AEF : La commission éducation du Sénat formule 11 préconisations pour un retour à l'école "progressif, concerté et sécurisé"

7-9 minutes

Un groupe de travail de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat rend publiques, le 23 avril 2020, 11 préconisations pour "un retour progressif, concerté et sécurisé" à l'école. Les sénateurs proposent notamment d'adapter les programmes à la rentrée pour tenir compte des lacunes dans l'apprentissage en s'appuyant notamment sur la notion de cycle scolaire. Les élus estiment aussi qu'il faut prévoir une formation aux gestes barrières pour tout le personnel éducatif. Ils regrettent "une absence de réelle concertation notamment avec les collectivités locales".



Les sénateurs déplorent le manque de concertation du gouvernement, notamment avec les collectivités territoriales.

Au lendemain de l'annonce de la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai par le président de la République ([lire sur AEF info](#)), la commission de la culture de l'éducation et de la communication du Sénat a créé, le 14 avril, un groupe de travail chargé de se prononcer sur cette problématique. Animé par Jacques Grosperin (L.R., Doubs), il est composé de 8 autres sénateurs (1).

Leurs 11 préconisations pour "un retour progressif, concerté et

sécurisé" sont [rendues publiques](#) ce 23 avril 2020. Elles s'appuient sur des auditions de représentants des collectivités territoriales ([lire sur AEF info](#)), de recteurs, de chefs d'établissements, de représentants d'enseignants, de fédérations de parents d'élèves et d'experts médicaux et scientifiques.

Voici les recommandations du groupe de travail qui s'articulent autour de trois idées principales :

1) "Préparer la reprise des cours en présentiel dans de bonnes conditions

- Prévoir une formation à la gestion de la crise sanitaire et aux gestes barrières pour les enseignants et l'ensemble du personnel des établissements d'enseignement
- Mettre en place une prérentrée d'une durée suffisante pour les enseignants et l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements d'enseignement, afin de confronter aux réalités de ces établissements l'ensemble du processus scolaire adapté aux préconisations sanitaires et de préparer pédagogiquement le retour des élèves.

2) Garantir aux élèves et à l'ensemble de la communauté éducative les conditions sanitaires requises tout en poursuivant la continuité pédagogique

- Mobiliser tous les acteurs de la santé scolaire pour accompagner les élèves, les personnels d'éducation et les parents, y compris psychologiquement
- Mettre en place un réseau médical pouvant intervenir de manière préventive et curative dans les établissements d'enseignement
- Permettre un suivi pédagogique des élèves ne retournant pas en classe via le [Cned](#) et les autres supports (dispositif 'nation apprenante', programmes dédiés sur Radio France et France télévisions, ...), par exemple en s'appuyant sur les professeurs ne pouvant pas retourner en cours, afin d'éviter une double charge de travail pour les enseignants qui auront repris l'instruction en présentiel
- Faire preuve de souplesse dans l'obligation de scolarité en présentiel
- Fixer le cadre des activités périscolaires, répondant à un protocole sanitaire, en fonction des capacités et moyens des collectivités, maîtres d'ouvrage dans ce domaine.

3) Prendre en compte les effets du confinement sur les apprentissages des élèves dans le cadre de la rentrée scolaire

2020

- Établir un état des lieux par territoire et par voie de formation (générale, technique et professionnelle) du taux de décrochage scolaire afin de disposer d'une cartographie précise
- S'appuyer sur l'organisation de la scolarité obligatoire en cycles d'apprentissage pour construire les remises à niveau et les remédiations en matière d'acquisition des connaissances et des compétences
- Construire pour la rentrée de septembre une adaptation des programmes et les modalités des remédiations afin de prendre en compte les lacunes dans les apprentissages induites par une année écourtée
- Organiser à la fin du mois d'août un dispositif de soutien scolaire exceptionnel par son ampleur avec des enseignants volontaires, pour tous les élèves qui en ont besoin, quel que soit leur niveau de classe".

Une absence de concertation "généralisée"

Dans la première partie de leur synthèse, les sénateurs dénoncent "une absence de réelle concertation notamment avec les collectivités locales, partenaires essentiels du scolaire et du périscolaire". Une absence de concertation qui "semble généralisée : les syndicats des personnels de l'éducation nationale et fédérations d'élèves ont indiqué n'avoir eu aucun retour sur les contributions qu'ils avaient fait parvenir au ministère".

Le groupe de travail estime encore que les scénarios présentés mardi par Jean-Michel Blanquer ([lire sur AEF info](#)) "ne reposent pas sur un avis scientifique" : "Les hypothèses de travail présentées mardi dépendent de préconisations sanitaires en cours de définition et non connues à ce jour."

Les sénateurs pointent aussi les "nombreuses questions" qui demeurent après l'intervention du ministre devant la commission éducation de l'Assemblée nationale : quel doit être l'objectif de ces cinq à huit semaines de cours restantes ? Comment respecter les gestes barrières et assurer l'accès des élèves aux points d'eau ? Comment respecter les mesures de distanciation sociale avec des groupes de 15 élèves par classe ? Comment éviter les attroupements aux abords et à l'intérieur des établissements ? Quelle organisation pour les cantines, internats et transports scolaires ? Comment assurer l'accueil des petites et moyennes sections de maternelle ?

Recenser les enseignants qui ne pourront pas reprendre

Il apparaît également urgent aux sénateurs de procéder à un "recensement du nombre d'enseignants qui ne pourront pas reprendre les cours en présentiel parce qu'ils font partie des personnes vulnérables ou ont dans leur foyer une personne vulnérable", mais aussi des moyens humains dont disposeront les collectivités territoriales. En effet, ceux-ci conditionneront les capacités d'accueil des élèves lors des temps scolaires et périscolaires.

Aussi, "il est désormais urgent pour le groupe de travail de définir clairement qui entre l'État, les collectivités locales voire les parents d'élèves achète quoi (masques, gel hydroalcoolique) et pour qui (personnels de l'éducation nationale, agents des collectivités locales ou intervenants du temps périscolaire, élèves)", écrivent-ils.

Dépêche n° 626551



4 min de lecture

Par [Maïwenn Lamy](#) Publiée le 23/04/2020 à 17h43

LR Les Républicains

Cned Centre national d'enseignement à distance

CRCE Communiste républicain citoyen et écologiste

LREMLa République En Marche

UC Union centriste

SOCR Socialiste et républicain

LIRTLes Indépendants - République et Territoires

RDSE Rassemblement démocratique et social européen